



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate 2010/11/25

Pour renseignements : Mary Tucker

Responsable des Communications

Travail sécuritaire NB

Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

La conférence de la Région du Nord-est vise les municipalités

Saint John, NB: La Région du Nord-est de Travail sécuritaire NB a offert des ateliers sur la santé et la sécurité à plus de 110 employés municipaux et entrepreneurs en construction hier, à Bathurst. Les ateliers portaient entre autres sur la diligence raisonnable, la tolérance zéro, et l'établissement d'une infrastructure de santé et de sécurité. Après avoir examiné les résultats d'une vérification, ainsi que le nombre de blessures et d'accidents mortels au sein du secteur municipal, Travail sécuritaire NB a reconnu le besoin d'accroître les connaissances des municipalités en ce qui a trait aux programmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail ainsi que des exigences législatives à cet égard.

Les ateliers s'adressaient aux représentants élus, aux directeurs, aux ingénieurs, aux surveillants qui avaient des responsabilités en matière de santé et de sécurité, et aux entrepreneurs qui effectuaient des travaux pour les municipalités. « Les ateliers visaient surtout les municipalités parce qu'elles offrent une grande variété de services qui comportent des activités à risque élevé, comme l'excavation de tranchées, le travail avec des machines lourdes et les travaux à partir de hauteurs », a indiqué la directrice de la Région du Nord-est de Travail sécuritaire NB, Pauline Roy.

Bien que des professionnels de santé et de sécurité et des employés de Travail sécuritaire NB aient animé la plupart des ateliers, le maire de Caraquet, Antoine Landry, en a animé un qui portait sur la diligence raisonnable. M. Landry a expliqué qu'un accident mortel au travail avait profondément touché sa municipalité, et que cette tragédie avait poussé Caraquet à renouveler son engagement envers la santé et la sécurité.

« Les municipalités du Nouveau-Brunswick représentent la base non seulement de notre culture, mais également de notre économie. Elles sont donc très importantes pour la santé de notre province. En améliorant l'infrastructure de santé et de sécurité du bas vers le haut, nous continuerons à être l'une des provinces les plus sécuritaires où travailler au Canada », a affirmé M^{me} Roy.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les blessures subies au travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.